

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Centre d'étude et de recherche sur les territoires
et l'environnement (CERETE)



Mercredi
20 2013
MARS

LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET ADMINISTRATIVE DES CONSTRUCTEURS : CONVERGENCES ET DIVERGENCES

AMPHITHÉÂTRE HARDOIN
9H00 - 17H00



LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET ADMINISTRATIVE DES CONSTRUCTEURS : CONVERGENCES ET DIVERGENCES

Sous la direction de Monsieur le Professeur Christian DEBOUY
Organisée par l'Association des Juristes en Urbanisme et
Construction (AJUC)

MATINÉE

Sous la présidence de M. Christian DEBOUY, Professeur de droit public, Responsable du Master 2 professionnel Droit de l'urbanisme et de la construction, Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

9h00

Accueil des participants

9h15

Ouverture de la journée

Accueil par M. Joël MONNET, Professeur de droit privé, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

Accueil par M. Christian DEBOUY, Professeur de droit public, Responsable du Master 2 professionnel Droit de l'urbanisme et de la construction, Directeur du CERETE

9h30

LA RÉCEPTION DES TRAVAUX ET L'OBLIGATION DE PARFAIT ACHÈVEMENT

Droit public : Rapport de M. François BRENET, Professeur de droit public à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, Responsable du Master 2 professionnel Marchés publics et partenariats public privé

Droit privé : Observations comparatives de Mme Marianne FAURE-ABBAD, Maître de conférences à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

10h10

LA GARANTIE BIENNO-DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS

Droit privé : Rapport de M. Hugues PÉRINET-MARQUET, Professeur de Droit privé à l'Université Paris II-Panthéon-Assas

Droit public : Rapport complémentaire de M. Frédéric DIEU, Maître des requêtes au Conseil d'Etat

10h50

Pause

11h15

LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE DES CONSTRUCTEURS POST-RÉCEPTION

Droit privé : Rapport de Mme Marianne FAURE-ABBAD, Maître de conférences de droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

Droit public : Observations comparatives de M. François BRENET, Professeur de droit public à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, Responsable du Master 2 professionnel Marchés publics et partenariats public privé

11h55

Discussion avec la salle

12h30

Fin de la matinée (déjeuner libre)

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Mme Marianne FAURE-ABBAD, Maître de conférences de droit privé à la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers

14h30

LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Rapport droit public et droit privé de Me Thomas DROUINEAU, Avocat près la Cour d'appel de Poitiers,, diplômé du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de Poitiers

15h10

TABLES RONDES : LA CONFRONTATION DES POINTS DE VUE

1^{ère} table ronde : les acteurs du chantier

- entreprises :
 - Gros œuvre : M. Alexandre RÉMAUDIÈRE, Directeur de travaux Ent. Moreau-Lathus
 - Second œuvre : M. Sylvain CAPET, Responsable service juridique, Entreprise Brunet
 - Syndicat professionnel : M. Philippe HUET, Secrétaire général de la Fédération départementale du Bâtiment de la Vienne
- maîtres d'ouvrage :
 - public : Mme Claire GESSON, Conseillère juridique, Service Gestion de l'Action administrative, Ville de Poitiers et Grand Poitiers
 - privé : M. Thierry FÉVRIER, groupe Athéna
- maître d'œuvre : M. Pascal LEBRUN, architecte
- bureaux d'études : M. Laurent LEGUILLOU, Dirigeant du bureau d'études ENERTEK

2^{ème} table ronde : les acteurs du contentieux

- expert immobilier : M. Yves BURGUES, Expert judiciaire près la Cour d'appel de Poitiers
- assureur : M. Nicolas MERGAULT, Responsable du service règlement, SMABTP, diplômé du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers
- magistrats :
 - administratif : M. Frédéric DIEU, Maître des requêtes au Conseil d'État
 - judiciaire : Mme Sandrine VÉRITÉ, Conseiller référendaire, 3^e chambre, Cour de cassation
- avocat : Me Thomas DROUINEAU, Avocat près la Cour d'appel de Poitiers, diplômé du Master 2 Droit de l'urbanisme et de la construction de Poitiers

17h00

Fin de la journée

Cocktail offert par les étudiants de la XXVIII^e promotion du Master 2 professionnel Droit de l'urbanisme et de la construction, en association avec les étudiants du Master 2 professionnel Marchés publics et partenariats public-privé

LIEU

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, Place Charles de Gaulle
86022 POITIERS CEDEX
Amphithéâtre Hardoin

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Madame Sandrine LECLERCQ
Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, Place Charles de Gaulle
86022 POITIERS CEDEX
Téléphone : 00 33 (0)5 49 45 42 22
Télécopie : 00 33 (0)5 49 45 47 65
sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr
<http://droit.univ-poitiers.fr/iduca>

<http://www.weezevent.com/la-responsabilite-civile-et-administrative-des-constructeurs-convergences-et-divergences>



RESTAURANTS CENTRE VILLE

Le Café Gourmand : 1, rue de la Regratterie - 05 49 46 28 53
La Charrette à Ar : 15, Place Charles de Gaulle - 05 49 41 03 26
Les Bons Enfants : 11 bis, rue Cloche Perse - 05 49 41 49 82
Le Capuccino : 5, rue de l'Université - 05 49 88 27 39
Le Bistrot Notre Dame : 55, Place Charles de Gaulle - 05 49 88 35 62

HÔTELS CENTRE VILLE

Ibis centre : 15, rue du Petit Bonneveau - 05 49 88 30 42
Le Chapon Fin : Place du Maréchal Leclerc - 05 49 88 02 97
Le Central : 35, Place du Maréchal Leclerc - 05 49 01 79 79
Le Plat d'Etain : 7, impasse du Plat d'Etain - 05 49 41 04 80
Hôtel de l'Europe : 39, rue Carnot - 05 49 88 12 00
